

COLOCATION
ENGAGEMENT DE CAUTION

L'engagement de caution est soumis aux règles des articles 2011 et suivants et 1326 du code civil imposant que la caution rédige un acte MANUSCRIT en indiquant EN CHIFFRES ET EN LETTRES l'étendue de son engagement.

LE TEXTE CI-DESSOUS DOIT DONC IMPERATIVEMENT ETRE RECOPIE DE LA MAIN DE LA CAUTION.

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Demeurant à (adresse exacte) :

.....

Né(e) le : à :

Déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de discussion ni de division, du paiement des loyers et charges, taxes, impôts, réparations locatives, de tous intérêts et indemnités dus par M/Mme/Melle (nom, prénoms du locataire) en exécution du bail qui lui a été consenti pour une durée de ans, à effet du (date de prise d'effet du bail), pour les locaux situés à (adresse exacte)

Je reconnais avoir pris connaissance de ce bail dont un exemplaire m'a été remis, dont le montant du loyer est de (montant du loyer en euros avec l'équivalent en francs) indexé, auquel s'ajoutent les charges locatives d'un montant de

Dispositions propres à la colocation :

La personne que je garantie est liée par un bail en colocation, lequel implique indivisibilité des colocataires à l'égard du bailleur de sorte que ma caution pourra être appelée pour la totalité des loyers et charges prévues au bail.

Si le dit bail prévoit en outre une clause de solidarité, l'engagement ne prendra fin qu'à l'expiration du bail ou à la remise d'une décharge de solidarité par le bailleur, même si la personne que je cautionne a quitté les lieux et adressé un congé (sauf congé donné dans le délai légal – trois ou un mois suivant les cas-avant le renouvellement tacite du bail)

Le présent engagement sera valable jusqu'à la fin du bail, ainsi qu'en cas de reconduction du bail ou renouvellement de celui-ci sans pouvoir excéder la durée du bail reconduit deux fois pour la même durée.

Je déclare par ailleurs avoir pris connaissance de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 dont le texte m'a été remis.

Documents reçus :

- copie du contrat de bail
- texte de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989

Fait à

Le

Signature :

Attention, les informations suivantes concernent uniquement la législation française. [Appartager](#) met ici à votre disposition des [informations légales au sujet de la colocation](#) en France, ainsi que des modèles de baux à télécharger. Pour tout autre renseignement "pratique", vous pouvez appeler le 3939, service administratif français habilité à répondre à toute autre question.

[Appartager, premier site d'annonces de colocation](#), met ici à votre disposition des [informations légales au sujet de la colocation](#) en France, ainsi que des modèles de baux à télécharger.

Attention, les informations suivantes concernent uniquement la législation française.
Appartager.com se dégage de toute responsabilité découlant de l'utilisation du présent contrat.

Pour tout autre renseignement "pratique", vous pouvez appeler le 3939, service administratif français habilité à répondre à toute autre question.

Appartager.com est le portail français de référence pour la colocation en France.

[Colocation Paris](#) | [Colocation Lyon](#) | [Colocation Lille](#) | [Colocation Marseille](#) | [Colocation Toulouse](#) | [Colocation Bordeaux](#) | [Colocation Montpellier](#) | [Colocation Grenoble](#) | [Colocation Nantes](#).